

OFFICE NOTARIAL DE MORTAGNE SUR SEVRE

Anne FOURAGE, Guillaume RÉMOND et Nicolas LELOUP

15 Avenue de la Gare – BP 25
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
Téléphone : 02.51.65.00.65
Télécopie : 02.51.65.22.47
e.mail : mortagne@notaires.fr

Service négociation immobilière
J.C. Pignon : 02.51.65.30.96
www.roncin-lacoste-fourage.notaires.fr

Merci de rappeler nos références dans vos courriers

Dossier suivi par Mélanie BURGAUD
melanie.burgaud.85089@notaires.fr
VENTE CTS RETAILLEAU/STE PUBLIQUE LOCALE UNITRI
1010912 /AF /MBU /

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne FOURAGE Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Anne FOURAGE, Guillaume RÉMOND, Valérie TESSIER et Nicolas LELOUP, notaires associés », titulaire d'Offices Notariaux à MORTAGNE SUR SEVRE (85290), 15 Avenue de la Gare et à LES HERBIERS (85500) 2 rue Gabriel Fauré, le 21 juin 2021 il a été constaté la VENTE,

Par :

1°) Madame Odette Hélène Marie Joseph **COUSIN**, retraitée, demeurant à LA TESSOUALLE (49280) Le Bois Girard.

Née à LOUBLANDE (79700), le 25 mars 1933.

Veuve de Monsieur Georges Jean Augustin Maurice **RETAILLEAU** et non remariée.

2°) Monsieur Claude Georges **RETAILLEAU**, retraité, époux de Madame Marie-Thérèse Jeanne **SOUCHET**, demeurant à LA TESSOUALLE (49280) 2 rue Frédéric Chopin.

Né à LOUBLANDE (79700), le 26 juillet 1950.

3°) Madame Marie Noëlle Odette Daniel **RETAILLEAU**, secrétaire médicale, épouse de Monsieur Noël Roger Hubert **SOULARD**, demeurant à CHOLET (49300) 3 rue de Reims.

Née à LA TESSOUALLE (49280), le 10 décembre 1951.

4°) Monsieur Roland Maurice Gabriel **RETAILLEAU**, charpentier, époux de Madame Monique Yvette Marie **HUMEAU**, demeurant à LA TESSOUALLE (49280) La Rimbougrère.

Né à LA TESSOUALLE (49280), le 14 septembre 1953.

5°) Monsieur Gilles Marie Jean Daniel **RETAILLEAU**, VRP, demeurant à LA TESSOUALLE (49280) 40 rue Notre Dame.

Né à CHOLET (49300), le 18 octobre 1955.

Divorcé de Madame Pascale Marie Alberte **EAS**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de ANGERS (49000), le 3 février 2009, et non remarié.

6°) Monsieur Daniel Joseph Marie **RETAILLEAU**, mécanicien soudeur, époux de Madame Monique Huguette Léone **ANDIVEAU**, demeurant à YZERNAY (49360) La Poissonnière.

Né à CHOLET (49300), le 4 juin 1957.

La Verrie : 02.51.65.92.57

Les Epesses : 02.51.57.30.02

Les Landes Génusson : 02.51.91.60.80

Société Civile Professionnelle membre d'une association agréée – Règlement des frais et honoraires par chèques ou virements à
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS PARIS 146887J

7°) Madame Marie-Bernadette Jeanne Marguerite **RETAILLEAU**, factrice, épouse de Monsieur Bernard Julien André **BILLI**, demeurant à SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS (49280) 12 rue Saint Maurille.

Née à CHOLET (49300), le 14 juin 1958.

8°) Madame Josiane Marie Thérèse **RETAILLEAU**, contrôleur des impôts, demeurant à ANGERS (49000) 5 rue Madeleine Renaud.

Née à CHOLET (49300) le 13 janvier 1962.

Célibataire. §CELIBAT

Ayant conclu avec Monsieur Gilles André Marie BEAUFRETON un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 26 juin 2015, enregistré à la mairie de ANGERS le 26 juin 2015.

9°) Monsieur Christophe Noël Marie **RETAILLEAU**, enseignant, époux de Madame Marylène Régine Claudette **BOISSINOT**, demeurant à MORTAGNE SUR SEVRE (85290) La Grande Plissonnière.

Né à CHOLET (49300), le 3 octobre 1966.

Au profit de :

La Société dénommée **UNITRI**, Société Publique Locale au capital de 1010692,00 €, dont le siège est à LA SEGUINIÈRE (49280), 1 RUE THOMAS EDISON , identifiée au SIREN sous le numéro 848014411 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS.

Quotités acquises :

La société dénommée UNITRI acquiert la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A LA TESSOUALLE (MAINE-ET-LOIRE) 49280 Le Patis Caron.

Une parcelle de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AW	264	LE PATIS CARON	03 ha 02 a 13 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter de ce jour.

Il en aura la jouissance à compter du même jour par la perception des loyers.

P R I X

La présente vente est conclue moyennant le prix de **QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80.000,00 EUR)**.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A MORTAGNE SUR SEVRE (Vendée)
LE 21 JUIN 2021**

Maître Anne FOURAGE

Fait à MORTAGNE-SUR-SEVRE

Le 21 juin 2021

